

Pensez à ...



En toutes circonstances

Agissez toujours en accord avec les valeurs d'Infrabel, à savoir : prendre soin les uns des autres, de l'entourage et de l'environnement/du climat, communiquer et se concerter de manière ouverte, animé par un objectif d'amélioration continue. De cette manière, vous contribuez à une culture d'entreprise positive.

Faites preuve de respect envers tou.te.s les collègues, les clients, l'entreprise, l'entourage, l'environnement et le climat.

Soyez disposé.e à apprendre de vos propres expériences et de celles de vos collègues et montrez-vous ouvert.e à l'amélioration et au changement.

Ne partagez les informations confidentielles qu'avec les personnes qui en ont vraiment besoin. Faites preuve de prudence sur les médias sociaux.

N'oubliez jamais que nous nous engageons à fournir un transport ferroviaire sûr, ponctuel, durable et de qualité à nos clients.

Participez à l'amélioration de notre environnement de vie et de travail. Cela passe notamment par la réduction de notre empreinte climatique, le tri des déchets, l'économie d'énergie et d'eau, et l'utilisation correcte des matières dangereuses.



Avant le travail

Évaluez le plus précisément possible les risques et les dangers potentiels avant de commencer votre travail.

Ne pénétrez jamais dans une zone à risque sans l'autorisation de la personne responsable et sans appliquer les mesures de protection prescrites.

Retenez les numéros de téléphone des services d'urgence, du Traffic Control, ...

Portez les équipements de protection individuelle obligatoires.

Préparez bien vos tâches.

N'effectuez que les tâches pour lesquelles vous possédez les compétences nécessaires et/ou avez obtenu les attestations/certificats requis.

Communiquez clairement et personnellement avec les collègues et les partenaires externes, les clients, etc.



Pendant le travail

Interrompez vos activités lorsqu'un danger menace, jusqu'à ce que le risque soit maîtrisé.

N'utilisez que des outils en bon état et adaptés et, si nécessaire, contrôlés pour le travail à effectuer.

Suivez les instructions de travail, les modes d'emploi et les réglementations. Informez-vous si quelque chose n'est pas clair.

Restez toujours vigilant.e et attentif.ve. Ne vous laissez pas distraire.

Utilisez votre GSM ou d'autres appareils numériques uniquement pour le travail.

Ne travaillez jamais sous l'influence d'alcool, de drogues ou de médicaments pouvant altérer votre état de conscience.



Après le travail

Laissez votre lieu de travail propre et bien rangé.

Pratiquez le tri sélectif des déchets selon les instructions de collecte locales.

Signalez à votre ligne hiérarchique les lacunes et les améliorations potentielles, les éventuels dysfonctionnements et/ou manquements des appareils, de l'équipement, de l'infrastructure ou de l'organisation.



En cas d'irrégularités

Suivez les procédures d'urgence en cas de situation dangereuse (incident, fuite, incendie, accident, acte terroriste, ...).

**SAFETY
FIRST**

INFRABEL